



ÉCOLE DU JOLI-BOIS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du lundi 26 septembre 2022
18 h 30 à la salle de conférence

Membres parents présents :

Madame Cindy Levasseur
Monsieur François Maheu
Madame Julie Gazet
Madame Isabelle Auclair (substitut)

Membres du personnel présents :

Madame Audrey Roy
Madame Caroline Gignac
Madame Nathalie Dumont
Madame Sandra Garneau
Madame Sophie Audet

Membre parent absent :

Monsieur Grégory Bouché
Madame Isabelle Leblanc

Membre du personnel absent :

Directrice :

Madame Manon Verret

1 Mot de bienvenue et présentation des membres :

Madame Verret souhaite la bienvenue à tous et présente les membres. Chacun doit vérifier ses coordonnées sur les tableaux des membres. Monsieur Maheu souhaite la bienvenue à tous.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Monsieur Maheu fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Caroline Gignac et secondé de Julie Gazet d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

Résolution 017-CÉ 22-23-01

3 Adoption et suivi du procès-verbal du C.É. du 9 juin 2022 :

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal. Madame Verret fait les suivis suivants :

Point 9 : Vie de l'école :

• Équipe-école 2022-2023

| | |
|------------------------------|------------------|
| Maternelle 4 ans, groupe 001 | Clémence Leblond |
| Maternelle 5 ans, groupe 002 | Caroline Gignac |
| Maternelle 5 ans, groupe 003 | Amélie Bourbeau |

| | |
|---|--|
| 1 ^{re} année, groupe A01 | Véronique Gilbert |
| 1 ^{re} &2 ^e année, groupe MAB | Audrey Roy |
| 2 ^e année, groupe B01 | Véronique Beaulieu |
| 3 ^e année, groupe D01 | Sophie Audet |
| 3 ^e &4 ^e année, groupe MDE | Stéphanie Gagnon |
| 4 ^e année, groupe E01 | Sandy Gosselin |
| 5 ^e année, groupe G01 | Brigitte Mercier |
| 5 ^e &6 ^e année, groupe MGH | Karine Roy |
| 6 ^e année, groupe H01 | Lee-Ann Béland-Kilbride/ Vincent Paradis |
| Éducation physique, 38 périodes | Sébastien Desrochers |
| Éducation physique, 7 périodes | Jean-Philippe Auger |
| Anglais, 28 périodes | Jessica Harvey |
| Art dramatique, 21 périodes | Chloé Boulais-Dupas |
| Orthopédagogie (8 J/C) | Caroline Fortin |
| Orthopédagogie (2 J/C) | Cynthia Hardy Lavoie |
| TES école | Nathalie Dumont |
| TES EHDAA | Julie Baribeau |
| TES maternelle 4 ans | Mélanie Doyon |
| Psychologie | À combler |
| Orthophonie | Karine Buist-Gilbert |

- Les finissants ont passé une magnifique journée remplie de petites surprises agréables.
- Les élèves ont beaucoup apprécié le gala de la reconnaissance les réunissant tous au gymnase.
- Une belle fête de fin d'année, une journée festive, colorée et remplie d'émotions!
- Les deux pergolas ont été aménagées en août dernier.

Point 10 : Service de garde :

- Madame Verret explique la nature des rencontres de concertation de tout le personnel (école et service de garde). Quatre rencontres, à des moments stratégiques sont inscrites au calendrier du service de garde.
 - 24 août : fermeture pour la journée
 - 2 novembre : fermeture à 16 h 30
 - 9 janvier : fermeture pour la journée
 - 19 avril : fermeture à 16 h 30

Un suivi des rencontres sera présenté au CÉ au fur et à mesure.

Point 13 : Règles de conduite :

- Une section, précisant les collations permises, a été ajoutée dans l'agenda des élèves.

Il est proposé par Julie Gazet et secondé de Sandra Garneau d'adopter le procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

Résolution 017-CÉ 22-23-02

4 Période de questions du public :

Il n'y a pas de public.

5 Formation obligatoire des nouveaux membres :

Le lien sera acheminé, par courriel, à tous les membres du CÉ 22-23. La formation est obligatoire pour les nouveaux membres, mais il est toujours pertinent pour les anciens de s'y référer.

6 Règles de régie internes du CÉ et tenue des séances :

Madame Verret précise que les règles de régie internes doivent être présentées à chaque année, mais adoptées aux cinq ans. Les membres ont pris connaissance des règles de régie internes. Chaque section est abordée et soutenue dans la formation obligatoire des membres. Les membres s'entendent pour maintenir l'horaire des rencontres les lundis, à 18 h 30.

7 Code d'éthique du CÉ :

Madame Verret précise que le code d'éthique doit être présenté à chaque année, mais adoptées aux cinq ans. Les membres ont pris connaissance du code d'éthique.

8 Calendrier des rencontres :

Madame Verret présente la proposition du calendrier des rencontres. Au besoin, il est possible d'ajouter une rencontre si la situation se présente.

Il est proposé par Audrey Roy et secondé de Nathalie Dumont d'adopter le calendrier des rencontres. Adopté à l'unanimité.

Résolution 017-CÉ 22-23-03

9 Déclaration des intérêts :

Madame Verret présente le document à signer par chaque membre du CÉ et à remettre à la direction.

10 Budget 21-22 :

Madame Verret présente la reddition de comptes du budget 21-22. Les chiffres peuvent encore bouger puisque les services des ressources financières traitent encore certaines allocations et dépenses. Les écritures seront complétées au 31 octobre prochain, le portrait final du budget 21-22 sera présenté à la prochaine séance du conseil d'établissement. Les membres échangent à propos de projets possibles pour l'utilisation des sommes des Fonds à destination spéciale.

11 Budget du conseil d'établissement 22-23 :

Madame Verret présente le budget du conseil d'établissement. Même budget que l'an dernier de 855 \$ avec un surplus de 1444\$. Les demandes de soutien à différents projets sont faites en cours d'année et sont évaluées au fur et à mesure. Certaines demandes seront acceptées en fonction du budget disponible.

12 Projet éducatif et plan d'action

Madame Verret mentionne que les directions d'établissements seront soutenues par le CSSC pour l'élaboration du projet éducatif en fonction des avancements des travaux pour le PEVR. Le soutien devrait démarrer en janvier prochain.

13 Activités et sorties éducatives :

Madame Verret présente la planification actuelle des activités et des sorties éducatives. Un suivi sera fait à chaque séance du CÉ. Des enjeux au niveau du transport demeurent un frein quant aux activités possibles.

Il est proposé par Sandra Garneau et secondé de Julie Gazet d'adopter la planification des activités et sorties éducatives. Adopté à l'unanimité.
Résolution 017-CÉ 22-23-04

14 Service de garde :

Madame Garneau mentionne que nous avons un bon début d'année et qu'il y a une belle stabilité au niveau de l'équipe. Il reste encore des postes de remplacement à combler le matin, le midi et le soir. Nous sommes très actifs dans la recherche, mais nous n'avons pas de candidats.

Madame Garneau présente la planification des journées pédagogiques des mois d'octobre, novembre et janvier :

- 3 octobre : Les marionnettes du bout du monde
- 21 octobre : Éducazoo – Sueurs froides!
- 17 novembre : Ateliers culinaires
- 18 novembre : Ateliers d'artisanat
- 9 janvier : Service de garde fermé pour la rencontre de concertation
- 30 janvier : Journée médiévale

Lors de ces journées (à l'exception du 9 janvier), l'option sans frais d'activité (minimum de 12 inscriptions) sera offerte.

Il est proposé par Sophie Audet et secondé de Julie Gazet d'adopter la planification des journées pédagogiques des mois d'octobre, novembre et janvier. Adopté à l'unanimité.
Résolution 017-CÉ 22-23-05

15 Vie de l'école :

COVID-19 : Il n'y a pas eu de modifications à apporter depuis la rentrée. L'information serait transmise aux parents, par communiqué, si de nouvelles consignes étaient annoncées. Les élèves ont reçu 2 boîtes de tests rapides dès la rentrée. Une lettre, accompagnée d'un formulaire de consentement, a été acheminée aux parents le 14 septembre dernier concernant l'administration de tests rapides à l'école.

Accueil des élèves : Une autre belle journée d'accueil des élèves le lundi 29 août dernier, avec les parents!

Fête de la rentrée : La course aux couleurs du vendredi 2 septembre dernier était festive et colorée. De magnifiques sourires se sont fait capter tout au long de l'après-midi.

Exercice d'évacuation : L'exercice d'évacuation s'est très bien déroulé le mercredi 21 septembre dernier, à 13 h 15, en présence du service d'incendie.

Soutien à l'élève : Certains ajouts de ressources ont été effectués (TES, orthopédagogie, accompagnement des éducatrices du service de garde). L'orthopédagogie débutera dans la semaine du 3 octobre prochain, à raison d'une journée par semaine. Nous sommes toujours une des écoles orphelines quant à la psychologie.

Soutien au comportement positif (SCP) : Le système se poursuit pour une deuxième année. L'implantation du niveau 2 des interventions débutera en octobre. Le personnel bénéficie de formations et le comité se rencontre à chaque mois. Les élèves répondent bien au système de renforcement, nous remarquons d'ailleurs beaucoup d'entraide entre les pairs dans les groupes. La constance et la cohérence font en sorte que les élèves testent moins les règles.

À l'école on bouge ! : Ce projet se poursuit pour une deuxième année. Monsieur Sébastien en est le principal responsable pour faire bouger les enfants au moins soixante minutes par jour. Madame Audrey l'accompagne pour certaines tâches. Ils accompagnent également l'ensemble du personnel, de l'école et du service de garde, pour le développement des activités.

Photo scolaire : Elle a eu lieu aujourd'hui, en classe, dans un décor naturel par Photo Repensée.

Halloween : Le lundi 31 octobre prochain, des activités variées seront prévues en classe et les enfants pourront se déguiser toute la journée.

16 OPP :

Activités de financement prévues :

- La campagne de financement FundScrip ne se poursuivra pas.
- Vente de biscuits sablés lors du marché de Noël de la municipalité.
- Vente des bûches de Noël en octobre pour livraison en décembre.
- Une ou deux soirées d'emballage de cadeaux de Noël.
- Vente de fromages en février pour livraison pour Pâques.
- Vente de recettes en pots en avril pour livraison pour la fête des mères.

Les parents pourront venir décorer l'école à différents moments.

La prochaine rencontre est prévue le lundi 3 octobre prochain, à 18 h 30. Les membres procéderont à la décoration de l'école pour l'halloween. Le montage de la maison hantée s'effectuera dans un deuxième temps.

17 Correspondance :

Il n'y a pas de correspondance.

18 Autres sujets :

Il n'y a pas d'autres sujets.

19 Levée de l'assemblée :

Remerciements à tous les membres pour leur participation à cette séance.

Il est proposé par Julie Gazet et secondé de Caroline Gignac de lever l'assemblée à 20 h 48. Adopté à l'unanimité.

Résolution 017-CÉ 22-23-06

20 Comité de parents :

La première rencontre aura lieu le mardi 4 octobre prochain.

Monsieur Maheu fait les suivis de la rencontre du 15 juin dernier :

- Désuétude des Chromebook : ça ne touche pas notre école.
- PEVR : monsieur Maheu acheminera le PowerPoint aux membres.
- Transport : il y a des enjeux importants, une entente est prévue pour la rentrée.



Madame Manon Verret
Directrice



Monsieur François Maheu
Président